



ANNÉE 2019

10 CHEVAUX

TOTAL: 455 ÉQUIDÉS



Cachou



Chipy



Ema



Lutine



Pom



Marlyne



Taloubet



Tonner



Anatole



Billy

Darwyn en 9 réponses

1) En 2 mots, que fait le Refuge ?

Le Refuge de Darwyn recueille, soigne, nourrit, héberge, place un grand nombre d'équidés (chevaux et ânes) maltraités, abandonnés, vieux, jeunes ou même très jeunes, en bonne santé ou avec un certain handicap.

2) Des chevaux maltraités en Suisse, ça existe ?

Malheureusement oui, maltraités par acte volontaire ou par manque de connaissance, mais les conséquences sont bien souvent les mêmes.

3) Comment agit le Refuge lors d'un signalement de maltraitance ?

Tout d'abord, il y a deux sortes de signalements, les dénonciations anonymes, qui arrivent par courrier avec le lieu, les faits reprochés et les photos. Ensuite, il y a les dénonciations par téléphone ou mail. Dans un premier temps, nous arrivons déjà à rassurer les personnes selon les faits énoncés, qui par manque de connaissance ont mal jugé la situation. Quant aux autres signalements qui semblent évoquer un cas de maltraitance, nous nous déplaçons pour discuter avec les propriétaires, évaluons la situation, proposons des conseils ou une aide. Il arrive que la personne soit braquée ou obtuse et là, nous dénonçons le cas aux autorités pour qu'ils prennent le dossier en main.

4) Comment se passe votre collaboration avec les autorités sanitaires vétérinaires ?

Cela dépend des cantons. En fait, le Refuge de Darwyn travaille surtout avec les autorités de suisse romande, certains cantons plus que d'autres, qui restent dans son périmètre d'action. Il y a aussi le barrage de la langue. Il faut juste comprendre que le Refuge est là pour apporter un soutien soit logistique, soit administratif. Nous pouvons apporter des éléments importants aux dossiers, car nous agissons seuls. Je précise, nous pouvons faire notre enquête et ainsi obtenir des éléments qui pourraient être déterminants pour le dossier.

5) On ne ressent pas de haine dans votre discours alors que vous recueillez des chevaux maltraités par l'homme, comment est-ce possible ?

Et bien, les cas que nous rencontrons sont souvent des cas de personnes qui sont en bas de l'échelle sociale et qui ont voulu à leur tour devenir sauveur. Elles se sont retrouvées débordées, et quand il y a trop, c'est la dégringolade. Bon, il y a quand même des cas où vous auriez bien envie de taper du poing sur la table, c'est vrai ! Mais nous sommes souvent confrontés à des personnes marginales plutôt qu'à des belles familles où tout va bien.

6) Il y a plusieurs associations de protection animale, avez-vous un point d'honneur qui pourrait vous différencier des autres ?

Je pense que toutes les associations, quelques-soient les espèces, apportent un maillon important à la chaîne de la bientraitance animale. Mais pour répondre à votre question, je dirais que nous avons deux points qui pourraient nous différencier :

- Pour nous, la mort n'est pas tabou. Prendre la décision d'endormir un animal afin d'éviter un acharnement et de l'accompagner, est pour nous, une marque de respect.
- Beaucoup d'autres associations, recueillent, soignent et placent les animaux. Nous le faisons aussi, mais nous attachons un point d'honneur à surveiller, rendre visite à nos équidés placés. Nous gardons le contact avec la famille et le reprenons si besoin. Nos contrats de placement stipulent que nous sommes propriétaires, que nous pouvons le reprendre en cas de maltraitance ou en cas de non-respect des clauses du contrat. De plus, si la famille ne paye pas ses factures liées au cheval (nourritures et corps de métier) nous pouvons aussi le reprendre.

7) 446 chevaux recueillis et combien encore pouvez-vous en prendre ?

Voilà une question à laquelle on pourrait répondre rapidement : Zéro !!

Oui et non, en fait. La demande pour accueillir des chevaux est permanente. Par semaine, nous avons une moyenne de 15 demandes. Je suis persuadée que si nous mettions une barre d'attache devant le Refuge avec un panneau : « Attachez ici votre cheval, nous le reprenons ! », nous en aurions au bas mot 40 par semaine. Donc pour répondre à votre question, nous admettons au compte goutte, et chaque demande est étudiée de près. Hormis les cas de séquestres et de séparation d'animaux de personnes âgées, où nous faisons le maximum pour répondre positivement. Le but n'est pas de faire des statistiques de sauvetage, mais de garder la qualité de la bientraitance que nous offrons aux chevaux recueillis

8) L'argent est-il la seule raison pour laquelle vous limitez les admissions ?

C'est l'une des grandes raisons mais pas la seule. Juste en chiffre, un cheval coûte au bas mot 400 chf par mois, il vit 30 ans. Un cheval non placé, nous coûte environ 50'000 chf pour 10 ans, et comme nous nous en occupons trop bien, ils vivent parfois plus de 30 ans. Donc l'argent est un facteur mais il y a aussi une autre raison, qui est la responsabilité de chacun. Personne n'est obligé de prendre un animal, il doit avoir conscience de l'engagement que cela implique (temps et argent sur de longues années), on ne peut pas le « jeter » quand cela ne marche plus, ou quand on n'en veut plus. Il faut que les mentalités changent, et évoluent. Rien que dans notre petit pays il y a bien à faire. Nous participons, à notre échelle, à la prévention en allant dans les écoles ou en expliquant aux visiteurs du Refuge, comment chacun peut aider.

9) Si on aime les chevaux, peut-on vous aider en devenant membre ?

Mais même si vous ne les aimez pas particulièrement. Lamartine le dit :

On a pas deux cœurs, un pour les animaux, un pour les humains. On a un cœur ou on en n'a pas.

Un vœux, un souhait, un but ?

Un de chaque je peux ?

Un vœux : je le garde, sinon il ne s'exaucera pas.

Un souhait : si les organismes liés aux chevaux pouvaient reverser 1 chf des licences des cavaliers, je peux vous dire que cela soutiendrait la protection animale.

Un but : faire comprendre au public que derrière un cheval maltraité, un humain va mal...



Anouk Thibaud, Présidente et fondatrice

Refuge de Darwyn
Association de défense des chevaux maltraités
Sézenove/Bernex, Genève

Tél: + 41 78 666 86 49
www.refugedarwyn.ch